

Procès verbal Conseil Municipal

Date	Mercredi 28 janvier 2009
Lieu	Salle du conseil
Début / fin	19h00 – 23h00
Présents :	Nathalie Johnson
Quorum : 7	Thierry Gable
☒ Présent/e	Michèle Magnin-Feysot
☐ Excusé/e	Marcel Personeni
☐ Absent/e	Alain Mariotti
☐ Invité/e	Marlène Marcand – secrétaire de séance - Yolande Brissonnaud (absente donne procuration à Marcel Personeni) Véronique Pinston (absente) Joseph Schmitt Jean-Marie Kihn David Reinhard Pascal Bally (absent donne procuration à Nathalie Johnson) Jean-Christophe Morel Stéphane Ferreux (absent donne procuration à David Reinhard) Maria Raymond-Debard (absente donne procuration à Marlène Marcand)

Ordre du Jour

- 1 / Présentation du budget des Francas 2009
- 2 / Rapport de l'enquête sur la loi sur l'eau
- 3 / Evolution de la zone des Grospierons
- 4 / Pétition pour les murs anti-bruits
- 5 / Subvention pour voyage scolaire
- 6 / Attribution d'un prix pour le salon de la peinture
- 7 / Convention avec le Club Country

Dans la partie « Divers », Madame le Maire propose de rajouter :

- a) Devenir de la voiture de fonction Fiat Panda
- b) Remplacement du véhicule 504
- c) Choix du prestataire 2009 pour nos produits d'entretien
- d) Ouverture de la mairie le samedi matin en 2009
- e) Annulation de la délibération de la régie photocopieuse
- f) Location des salles communales
- g) Désignation d'un délégué suppléant au SYGAM
- h) Evolution de la législation funéraire : réforme des vacations funéraires
- i) Modification des horaires de service d'un agent d'entretien
- j) Information dossier APRR/Mairie
- k) Comptage des véhicules sur la commune
- l) Information travaux route d'Audincourt

Le Conseil

Ouverture de la séance du Conseil Municipal à 19h15

Le procès-verbal du 26 novembre 2008 dernier est adopté à l'unanimité :

Vote

Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

I/ Subvention des Francas

Mademoiselle Fatima Soltani, directrice de l'accueil périscolaire présente un bilan des activités 2007/2008.

L'accueil périscolaire étant le matin à partir de 07h00, la restauration scolaire, les soirées jusqu'à 18h00. Le mercredi toute la journée. Il y a 72 enfants inscrits soit 56 familles concernées, ce qui fait une fréquentation d'enfants de 5738 à l'année. Les enfants sont accueillis de 3 ans à 12 ans. On observe une augmentation de 28% par rapport à l'année 2007

Au centre de loisirs pendant les vacances, il y a 49 enfants inscrits soit 37 familles, soit une fréquentation pour toutes les périodes de vacances de 1132 enfants par année. On observe une augmentation de 5% des effectifs.

Monsieur Laurent délégué des Francas du Doubs présente le budget 2009 dans sa totalité.

Ainsi que l'appel à la subvention 2009 : sur la base de 27 716.00 Euros

Après études et discussions la subvention des Francas est votée à l'unanimité.

Vote

Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

2 / Rapport de l'enquête de la loi sur l'eau

Le rapport de l'enquête de la loi sur l'eau et les conclusions établis par Monsieur René Bailly, commissaire enquêteur sont au secrétariat de mairie depuis le 19 décembre 2008. Ce rapport est à la disposition du public.

Voici en résumé les conclusions :

- La reconnaissance que le remblai de l'A36 ne fait pas drain comme le laissait entendre Monsieur BELUSO et la DDE lors de la construction de 1972-1974
- Pour le PPRI, la crue centennale est de 316.09-NGF. Ce qui est très important pour les permis de construire que nous pouvons préconiser à la côte 317.
- Pendant les travaux avec les palplanches, en cas de crue décennale, il y a un risque de monter des eaux d'un centimètre entre, entre l'amont du pont et l'aval du barrage des Forges. Mais en cas de crue centennale, la montée des eaux sera de 19 centimètre. C'est surtout le quartier Perlinski qui sera le plus touché.
- Madame Le Maire d'Arbouans sera associée aux travaux. De ce fait deux membres du conseil municipal seront désignés par délégation pour suivre très étroitement l'évolution du chantier avec obligation d'être invités à toutes les réunions de chantiers.

Madame Le Maire propose de nommer :

- Monsieur Marcel Personeni : titulaire
- Monsieur Pascal Bailly : Suppléant

Vote

Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

Madame Le Maire a demandé à APRR par l'intermédiaire du Préfet qu'un planning d'entretien des ouvrages de récupération des eaux de ruissèlements soit communiqué aux Maires concernés de façon à avoir un suivi correct.

De plus, le Conseil Municipal restera vigilant aux emprises lors de l'élargissement du pont sur le CD34 et lors de la construction du viaduc sur la rue des sablières.

3/ Evolution de la zone des Grospierons

Madame Le Maire expose les remarques suggérer par les élus lors de la réunion du mercredi 14 janvier au sujet de l'évolution de la zone des Grospierons :

- La zone des Grospierons va subir une transformation sans précédent, il ne faudra pas oublier les voiries d'accès et les parkings.
- La commune d'Arbouans demande à la communauté d'agglomération et à la ville de Montbéliard de prévoir une sortie Sud de Montbéliard, depuis la côte de la piscine (rue Maurice Ravel et rue des Vignottes), raccordée sur le CD472, en supprimant le tunnel sous rail vers le quartier du Lomont.
- Sur les terrains du Montanot, les élus se prononcent pour une réflexion sur une zone de loisirs de type Mini-Golf, Parc, terrain de sport, espace vert, avec un belvédère et une liaison douce depuis Audincourt/cité Keller. Voir un pole d'énergie propre.

Le Conseil municipal approuve :

Vote

Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

4/ Pétition pour les murs anti-bruits

Madame Le Maire donne connaissance d'une deuxième pétition concernant la pose de mur-antibruit le long de l'autoroute dans le cadre du projet d'élargissement de l'autoroute A36. Cette demande déjà évoquée lors du Conseil Municipal du 29 octobre 2008 est fortement souhaitée par un grand nombre d'administrés d'Arbouans, mais également de Montbéliard.

Madame le Maire rappelle la problématique. Un courrier d'APRR en date du 12 juin 2007, prévoyait le linéaire d'un écran phonique sur la portion de l'autoroute dans la traversée de la commune sur environ 1000m (600m en accotement du sens Mulhouse/Beaune et 400m dans le sens Beaune/Mulhouse). N'ayant pas plus de précision, et bien que le sujet ait été abordé à plusieurs reprises lors de réunion avec APRR, le Conseil Municipal demande que cette protection débute depuis l'ouvrage de la rue du commandant Rossel à Montbéliard coté Nord (le long de la rue du Champ du Cerf) et se prolonge coté Sud au-delà du CD126 à Voujaucourt (Entrée du bois de Belchamp).

Les élus sont conscients des coûts de ces travaux, mais aujourd'hui le trafic, principalement de poids lourds, est difficilement supportable avec le bruit qui résonne entre la falaise d'Arbouans et celle de Voujaucourt.

Vous trouverez ci-joint, une deuxième lettre signée de quelques administrés qui aimeraient, comme le conseil Municipal, que ce souhait devienne réalité. Il y en aura certainement d'autres.

Le Conseil Municipal à l'unanimité demande que soit réalisée une protection phonique efficace contre les nuisances sonores de l'autoroute.

Vote

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

5/ Demande de subvention pour voyage scolaire

Madame Le Maire soumet au Conseil Municipal une demande de Monsieur et Madame Bataille Pascal pour un voyage scolaire de leur fille Camille, actuellement en classe terminale en Espagne du 15 au 22 mars 2009.

Après étude et discussion, le Conseil Municipal décide d'allouer une somme de 46 euros à cette famille.

Les fonds nécessaires pour régler cette subvention sont inscrits à l'article n°6714 du Budget

Vote

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Le Maire soumet au Conseil Municipal une demande de Madame Bernez Nadine pour un voyage scolaire de leur fille Laurine, actuellement en classe de 4ème au Collège Brossolette, dans la Loire pour visiter les châteaux du 10 au 12 juin 2009.

Après étude et discussion, le Conseil Municipal décide d'allouer une somme de 46 euros à cette famille.

Les fonds nécessaires pour régler cette subvention sont inscrits à l'article n°6714 du Budget

Vote

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Le Maire soumet au Conseil Municipal une demande de Monsieur et Madame Ferreux Stéphane pour un voyage scolaire de leur fille Kimberley, actuellement en classe de 4^{ème} au Collège Brossolette, dans la Loire pour visiter les châteaux du 10 au 12 juin 2009.

Après étude et discussion, le Conseil Municipal décide d'allouer une somme de 46 euros à cette famille.

Les fonds nécessaires pour régler cette subvention sont inscrits à l'article n°6714 du Budget

Vote

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

6 / Attribution d'un prix pour le salon de la peinture

Le Comité de Fêtes représenté par son Président Bernard Roy a fait la demande d'un prix pour le salon de la peinture. Madame Le Maire propose d'attribuer comme les années précédentes un prix d'une valeur de 120 euros imputé à l'article 6714 du budget d'exploitation.

Vote

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

7 / Convention avec le Club Country

L'association « Les Country Rebel's » sous la présidence de Monsieur Carpanedo Luigi. Cette association a demandé une mise à disposition de la salle des fêtes les jeudis soirs de 18h30 à 22h30. Après vérification du planning, il s'avère que le local est disponible aux créneaux horaires désirés.

Après études et discussion le Conseil Municipal autorise « les Country Rebel's » à disposer de la salle des fêtes les jeudis soirs de 18h30 à 22h30.

Une convention est établie en précisant les modalités d'utilisation de la salle.

Madame Le Maire fait lecture de ce document.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame Le Maire à signer la convention d'occupation de la salle des fêtes avec « Les Country Rebel's »

Vote

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

8 / Divers

a) Devenir de la voiture de fonction Panda

Madame explique qu'au vu du transfère de la mairie dans des locaux provisoires, au vu de la nécessité de changer un autre véhicule de fonction pour les services techniques, camionnette 504 qui est en très mauvais état, il serait intéressant d'étudier le devenir de cette voiture Fiat Panda de fonction pour le secrétariat. Monsieur Mariotti expose :

Le coût de fonctionnement de ce véhicule est de 431 euros d'assurance et de 100 euros de carburant.

En cas de vente, il faudrait prendre en charge l'assurance voiture de la secrétaire à 352 euros et compter une note de frais de 300 euros (25 euros par mois), soit 652 euros par an.

Après étude et discussion, le Conseil Municipal se prononce pour garder cette voiture :

Vote

Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

Par contre une demande sera faite au prés de l'assureur Monsieur Gérard Bernardin d'Aviva Afin de revoir l'assurance au kilomètre.

b) Remplacement du véhicule 504

Monsieur Mariotti expose trois véhicules demandés auprès des concessionnaires Fiat et Citroën. Un Citroën Berlingo HDI, une Fiat Strada, Une Fiat Doblo.

Le choix des élus se porte sur une Fiat Strada essence ou diesel en fonction du meilleur prix, Monsieur Mariotti va faire le nécessaire. La somme sera imputé à l'article 2182, matériel roulant du budget d'investissement.

Vote

Pour : 11 contre : 1 abstention : 2

c) Choix du prestataire 2009 pour nos produits d'entretien

Madame Le Maire explique qu'il était bon de faire le point sur le stock des produits d'entretien en coût et en contenu.

Une étude comparative a été faite entre trois prestataires : les Etablissements Brun, Apura et un autre prestataire qui n'a pas répondu.

L'analyse place les établissements Brun en tête, notre prestataire actuel. Madame le Maire propose donc de le garder.

Vote

Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

d) Ouverture de la mairie le samedi matin en 2009

Monsieur Alain Mariotti expose un tableau de fréquentation des samedis. Il apparaît qu'il y a peu de fréquentation le samedi matin : 0 à 4 personnes.

Le conseil Municipal décide de garder ce créneau et d'étudier ce sujet à plus long terme.

Vote

Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

e) Annulation de la délibération régie photocopieuse

La nomination des régisseurs est de la compétence de Madame Le Maire et non du Conseil Municipal, il y a donc une annulation de la délibération 105/08 du 26 novembre 2008.

Le Conseil Municipal se prononce :

Vote

Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

f) Location des salles communales

Salle	Salle des fêtes week-end	Salle Polyvalente week-end	*Patio Journée	Patio Week-end
Association de la commune*	75	75	Gratuit pour l'AG	10
Association extérieure à la commune	150	300	50	120
Particulier domicilié à Arbouans	150	150	25	50
Particulier extérieur à la commune	300	300	50	120
Entreprise de la commune	150	150	25	50
Entreprise extérieure à la commune	300	300	50	120
Caution	250	250	250	250

Règlement à retirer en mairie ou sur le site internet :

*chaque association de la commune aura droit à une location gratuite de la salle des fêtes

* Gratuité pour particulier domicilié à Arbouans en cas de décès

La réunion de réservation de la salle des fêtes aura lieu en janvier de l'année en cours avec les associations pour le calendrier de l'année précédente.

La salle des fêtes sera louée une fois gratuitement pour les associations (Carnaval, Nouvel an, Salon, marché Noël, fête des Ours)

Vote

Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

g) Désignation d'un délégué suppléant au SYGAM

Pour répondre aux évolutions législatives récentes dans le domaine de l'énergie, le comité syndical du SYGAM a délibéré dans sa séance du 06 février 2008 pour adopter de nouveaux statuts.

Le Conseil Municipal doit désigner un délégué suppléant pour représenter la commune en complément des deux délégués titulaires actuels.

Madame Le Maire propose :

Monsieur Jean-Christophe Morel

Vote

Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

h) Evolution de la législation funéraire : réforme des vacations funéraires

Le Conseil ne souhaite pas mettre en place les vacations funéraires.

Vote

Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

i) Modification des horaires de service d'un agent d'entretien

Au vu des difficultés rencontrées par Madame Mireille Vielle-Blanchard, deux heures semaines supplémentaires lui seront attribuées dans son emploi du temps pour l'entretien des écoles primaires.

Vote

Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

j) Information dossier APPR/Mairie

La commission d'appel d'offre à concurrence pour la construction de la mairie s'est réunie vendredi 24 janvier 2009. Elle a retenue trois architectes pour une suite à donner.

Pour la délocalisation provisoire peut se faire sur le terrain de boule conjoint au terrain de la salle polyvalente d'une superficie de 120 m² ou 170m², à négocier avec APPR.

Pour les ateliers municipaux provisoires, deux choix sont possibles pour le terrain soit près du chemin de Belchamps (terrain appartenant à la DDE), soit près de chez Monsieur Joseph Schmitt (terrain appartenant à la CAPM).

k) Information comptage véhicules sur la commune

Monsieur Personeni explique le compte rendu du comptage qui sera diffusé dans la prochaine lettre d'information et sur le site internet.

I) Information travaux route d'Audincourt

Monsieur Marcel Personeni expose :

La ville d'Audincourt a informé la commune d'Arbouans fin 2008 de son intention de réaliser l'aménagement de la RD 34 (rue de Montbéliard) entre la limite d'Arbouans et le réseau giratoire des Forges avec notamment la réfection des trottoirs et l'enfouissement des réseaux.

Elle demande donc si Arbouans serait intéressée afin de réaliser sa partie, située entre le giratoire Haltier et le giratoire des Forges.

Sachant que selon les premiers chiffres avancés, l'enfouissement des réseaux s'élèverait à 50 000 Euros H.T et la reprise des trottoirs à 19 500 Euros TTC.

De plus, il sera nécessaire de réaliser un levé topographique, payé à 50% par le conseil général car il s'agit d'une route départementale.

La réfection de l'enrobé sera à la charge du département.

Le Syded sera en mesure de commencer les travaux d'enfouissement à partir du mois de juillet 2009, pour une durée de 6 mois. Les travaux d'aménagement commenceront en 2010.

Le Syded, maître d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux souhaite une réponse pour début mars.

Information aux élus :

Prochain Conseil Municipal : mercredi 11 mars à 18h30

AGENDA

29/01/09	Assemblée générale du club des Ours à la salle des fêtes à 14h00
30/01/09	Assemblée générale du tir à l'arc au la salle du comité des fêtes à 20h00
31/01/09	Rendez vous des élus à la salle polyvalente pour voir les problèmes de rangement à 09h00
08/02/09	Brocante des randonneurs au stade
10/02/09	Commission éducation à la mairie à 18h00
11/02/09	Commission communale des impôts directes à la mairie à 17h30
12/02/09	Réunion avec les référents de quartier à la salle des fêtes à 19h00
16/02/09	Visite des élus au club de gymnastique à la salle polyvalente à 19h30
17/02/09	Commission communication à la mairie à 19h00
20/02/09	Réunion des élus avec l'ADU en salle du conseil à 17h00
27/02/09	Remise des prix des maisons illuminées à 19h00
05/03/09	Réunion publique pour le quartier des Essarts à la salle des fêtes à 19h00
09/03/09	Commission culture à la mairie à 19h00
11/03/09	
14/03/09	Carnaval, départ sur la place des écoles à 14h
16/03/09	Commission culture, préparation de la fête des Ours à la mairie à 18h30